

La CFDT interpelle le PDG du groupe et la tutelle sur la situation de l'usinage à NEXTER Mechanics

L'usinage à Nexter Mechanics souffre depuis plusieurs mois du retrait des commandes du secteur aéronautique que les placements de Nexter Systems ne compensent pas, les différentes stratégies mises en place depuis quelques années ne conduisent qu'au resserrement de l'activité et à un manque d'ambition notoire dans les décisions que ce soit en termes d'investissements ou autres prises d'affaires. La situation du chômage partiel qu'il est prévu de reconduire pour 2010 pose de nombreuses questions quotidiennes sur l'organisation, le fonctionnement et l'avenir de cette entité. Les personnels dans leur ensemble ont le sentiment d'être manipulés et s'interrogent sur l'avenir. En prévision de la commission économique du CCE d'UES, le secrétaire du CCE interpelle le PDG et le ministère de la Défense en espérant obtenir, enfin, une stratégie plus ambitieuse qui pérennise nos activités.

Monsieur Philippe Burtin
Président Directeur Général
GIAT / NEXTER

Réf : CCE-05-09

Objet : Situation de Nexter Mechanics

Copies :

- M. Michel Bonnefis, PDG Nexter Mechanics
- M. Jacques Le Coq, DGD Nexter Mechanics
- M. Jean Christophe Benetti, DCRH GIAT/NEXTER
- M. Benjamin Gallezot, Conseiller industriel du Ministre de la Défense
- M. Charles De Batz De Trenquellion, conseiller social du Ministre de la Défense
- Personnels Nexter Mechanics

Monsieur le Président,

Vous avez récemment effectué une visite de NEXTER Mechanics, lors de votre rencontre avec les représentants des personnels, nous avons longuement échangé sur la situation présente de l'activité usinage et des perspectives envisagées.

Tout d'abord, je tiens à vous indiquer que les personnels de cet atelier sont très déçus d'avoir été maintenus en chômage partiel ce jour là car ils avaient envie d'échanger avec vous. Ce sentiment est d'autant plus présent du fait que la communication sur intranet suite à votre visite ne montre ni photo, ni commentaire relatifs à votre passage dans cet atelier. Je pense qu'il y a là une regrettable erreur de communication.

Ceci dit, la situation de chômage partiel vécue depuis le mois de juillet fait des dégâts parmi les salariés concernés. Dégâts financiers bien sûr mais également sur le moral de chacun. Un profond malaise s'installe progressivement d'autant plus que la gestion quotidienne de cette situation est très compliquée pour assurer les délais. Ceci génère beaucoup d'incompréhension et de tensions au sein de l'établissement. Nous constatons au quotidien qu'il faut accélérer la production sur quatre

jours pour chômer le cinquième, gérer les impacts inter ateliers ou avec les services support (méthodes, programmation machines...) à tel point qu'il est légitime de se demander si le chômage partiel n'est pas devenu «un affichage nécessaire». De plus, nous sommes interloqués sur le niveau de chômage partiel décidé pour décembre alors que traditionnellement, les fins d'années sont toujours des périodes d'activité plus intenses pour tenir les objectifs.

Les prévisions budgétaires 2010 se situent à hauteur de 22 Kh y compris le placement de charge décidé par NEXTER Systems. Ceci correspond à la moitié du potentiel de cette activité. Je sais que la situation de l'activité mécanique en général est très impactée par la crise ceci étant, je n'ai pas le sentiment que le rapatriement de charge externalisée par NEXTER Systems soit clairement engagé à l'instar de ce que font de nombreuses entreprises qui n'ont pas hésité à le faire pour protéger leur potentiel et conserver leur savoir-faire. Dans le même temps, la direction se prépare à formuler une nouvelle demande de chômage partiel pour les six premiers mois de 2010 ce qui augure d'un accroissement des difficultés évoquées plus haut.

Je tiens à vous faire part de la profonde inquiétude du personnel auquel on n'explique pas les perspectives et encore moins la stratégie sauf à faire le constat qu'elle manque singulièrement d'ambition. Le personnel a le sentiment de subir une gestion au jour le jour en attendant on ne sait quoi. Cette situation ne peut perdurer sans qu'il y ait sous peu des problèmes sociaux et des réactions individuelles ou collectives toujours regrettables.

A quelques jours de la réunion de la commission économique du CCE d'UES qui doit traiter entre autres de la situation de cette activité, je vous demande Monsieur le Président, de porter la plus grande attention sur la stratégie à mettre en place en premier lieu sur la charge et les moyens que l'on se donne pour se fixer un objectif au moins égal au potentiel. A cet effet, le rapatriement de charge est pour moi un axe incontournable. Nous avons su organiser avec soin l'externalisation des fabrications, nous pouvons organiser de la même façon un certain niveau de rapatriement à des conditions économiques acceptables. En avons-nous la volonté ?

Parallèlement, la situation du règlement du chômage partiel n'est pas à la hauteur sur l'aspect financier puisque dès le départ la direction a refusé d'appliquer le décret d'avril 2009, se privant et privant également les salariés d'aides substantielles de l'état ceci, afin de ne pas prendre d'engagement sur la pérennité de l'emploi. Sans préjuger de l'issue des négociations au niveau de l'UES sur les prêts de personnel qui demeure une solution temporaire sur laquelle on ne peut bâtir une stratégie à long terme et puisque vos directions locales ne disposent d'aucune liberté, il nous faut donc au niveau de l'UES redéfinir les conditions d'indemnisation du chômage partiel et la stratégie sur l'activité de cet atelier. Les personnels dont les difficultés s'accroissent attendent des réponses qui engagent leur avenir.

Espérant que vous impulserez une stratégie et une solidarité intra groupe plus ambitieuses envers Nexter Mechanics, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Gérard Coignac
Secrétaire du CCE d'UES

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.